

QUESTION ÉCRITE P-2970/10
posée par Caroline Lucas (Verts/ALE)
à la Commission

Objet: Maladie de Lyme

La maladie de Lyme, ou borréliose de Lyme, est l'infection bactérienne transmise par piqûre de tiques la plus courante en Europe et en Amérique du Nord. La maladie est multisystémique et peut affecter tout un ensemble d'organes, dont la peau, le cœur, le système nerveux, et, dans une moindre mesure, les yeux, les reins et le foie. L'infection est causée par un spirochète (bactérie en forme de spirale), qui est transmis pendant le repas sanguin des tiques du genre Ixodes.

On sait maintenant que la maladie de Lyme est une maladie sérieuse qui affecte chaque année des milliers des patients en Europe.

La Commission pourrait-elle préciser quelles mesures sont actuellement prises ou prévues à l'échelle de l'Union européenne pour lutter contre la maladie de Lyme ou autres infections transmises par les tiques, notamment l'échange d'informations et des meilleures pratiques, des campagnes de sensibilisation, des mesures de prévention et de protection contre les tiques et la promotion de la détection précoce?

(Données fournies par EUCALB - *European Union Concerted Action on Lyme Borreliosis*)